

PIERRE SHARFF
PIERRE HENRI
AVOCATS

ER.- Costermansville le 25 Février 1952.-

Tel 350

B. P. 247

No 1522

Monsieur l'Huissier de et à
-R U H E N G E R I.-

R E C O M M A N D E

Monsieur l'Huissier,

AFFAIRE SEDEC c/ VAN LOO.-

628 / *deuss*
Recu le 29/4/52

Veillez trouver en annexe, les pièces de procédure dans l'affaire sous rubrique, avec prière de signifier le jugement et faire le commandement au débiteur.-

S'il ne s'exécutait pas volontairement dans les 24 Heures pour tous délais, veuillez pratiquer saisie-exécution sur ses biens à concurrence des sommes reprises au commandement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Huissier, l'assurance de mes meilleurs sentiments.-

ANNEXES: Exp. de signification en 2
Copie du jug.
P.V. de saisie-exécution en 3.-

